

27.06.2015 – 13:45 Uhr

## Société Suisse des Entrepreneurs: Pour la SSE, les syndicats font de fausses déclarations

Zürich (ots) -

Les reproches adressés par les syndicats à la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) lors d'une manifestation qui s'est tenue aujourd'hui à Zurich sont injustes. En réalité, les chefs syndicaux refusent de signer la convention avec la SSE dont ils sont en possession. Cette convention prévoit tout ce qu'ils revendiquent haut et fort dans la rue, à savoir d'excellentes conditions pour les travailleurs de la construction également l'année prochaine.

Concrètement, les chefs syndicaux disent non aux points suivants: salaire moyen de 6000 francs (x13) pour le personnel sur les chantiers, semaine de 40,5 heures, cinq à six semaines de vacances, paiement du salaire pendant 720 jours en cas de maladie ou d'accident et, enfin, retraite anticipée, système unique en son genre en Suisse.

La SSE ne parvient pas à s'expliquer pourquoi les dirigeants syndicaux rejettent ces conditions de travail généreuses en s'y opposant même en criant à tue-tête dans la rue. «Cependant, nous tenons parole, notre offre est maintenue. Il suffit qu'Unia et Syna signent la convention. Par ce geste, ils garantiront, l'année prochaine également la protection des travailleurs de la construction prévue par la Convention nationale» a confirmé le président central de la SSE Gian-Luca Lardi.

Contact:

Gian-Luca Lardi  
Président central de la SSE  
Tél.: +41/79/226'19'64  
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann  
Directeur de la SSE  
Tél.: +41/79/129'11'52  
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn  
Sous-directeur de la SSE  
Chef du Département Politique + Communication  
Tél.: +41/79/301'84'68  
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100774831> abgerufen werden.